

PROTOCOLE REPRISSE ACTIVITÉS SPORTIVES

Conformément aux décrets gouvernementaux en vigueur et aux directives définies par le Ministère des sports, la commune met en œuvre les séances dans le respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale. Par ailleurs, un protocole de nettoyage s'appuyant sur les préconisations du Haut Conseil de la Santé Publique est mis en œuvre avant et après chaque séance.

RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES



Se laver
régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un
mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique et le
jeter



Saluer sans serrer
la main et éviter
les embrassades

MESURES POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES



Éviter tout **contact
corporel**



Respecter les **règles
barrières**



Se changer
et se doucher
à domicile
(utilisation des
vestiaires règlementée)



4 m²
pour un activité
dynamique



10 m
pour la course



Pas de limitation
de durée
de pratique

BABYGYM

Reprise des activités **le mardi 8 septembre 2020**

Reprise des activités **le lundi 7 septembre 2020**

Lieu de la séance :

Salle de gymnastique - Complexe sportif Joliot Curie

Jours et Horaires :

Lundi 17h10/17h55 (2 ans et demi - 3 ans), 18h/18h45 (4-5ans)

Mardi 17h20/18h05 (2 ans et demi - 3 ans), 18h15/19h (4-5ans)

Jeudi 17h20/18h05 (2 ans et demi - 3 ans)

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la réglementation et de la création de plusieurs groupes de pratique.

Durée de la séance :

45 mn

Descriptif de la séance :

Mise en place de parcours gymniques axés sur le développement moteur de l'enfant.

Aménagements de la pratique :

Pratique collective (enfant et parent accompagnant) encadrée dans une salle de gymnastique, et des conditions de nature à permettre le respect d'une distanciation physique de 5m entre chaque binôme parent-enfant.

• Arriver en tenue adaptée à la pratique de l'activité avec sa réserve d'eau (accès aux vestiaires réglementé).

• Le port du masque est obligatoire pour le parent accompagnant pendant toute la durée de la séance.

• Lavage des mains obligatoire avant et après la séance

• Mise à disposition de gel hydroalcoolique.

• Respecter scrupuleusement le groupe, l'horaire pour lequel on est inscrit et le sens de circulation défini.

• Si du matériel individuel est utilisé, il sera désinfecté avant et après son utilisation.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

L'utilisateur est un acteur dans la lutte contre la Covid-19, il suit les règles établies qui lui sont communiquées dès l'inscription. Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance des recommandations suivantes :

1. Pour les personnes ayant contracté le Covid-19 (test positif, images spécifiques, symptomatologie évocatrice d'une atteinte par la Covid-19), **Une consultation médicale s'impose avant la reprise.**

2. Pour les personnes en contact d'un cas confirmé, pas de reprise d'activité sportive avant 14 jours. Une consultation n'est pas nécessaire ensuite pour la reprise si pas de symptôme développé pendant ces 14 jours. En cas de symptôme et confirmation Covid-19, voir le point 1.

3. Pour les personnes dont l'activité physique a été très modérée durant le confinement et/ou présentant une pathologie chronique, il est **conseillé de consulter un médecin avant la reprise ou le démarrage d'une activité sportive.**

4. Pour tous les sportifs, il est **recommandé une reprise progressive de l'activité sportive afin de réadapter le corps et de limiter les risques d'accident.**

Carqueiranne, le 2020

Signature